

## Avis d'Enquête Publique Demande de Permis d'Environnement de classe 2

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

**Adresse du bien :** Rue de Suisse, 4 à Saint-Gilles.

**Identité du demandeur :** Association des copropriétaires à Saint-Gilles rue de Suisse 4 (Résidence Bérénice) représentée son syndic la SPRL Baltimo Gestions dont le siège social se situe rue Capouillet 15 bte 1 à 1060 Bruxelles.

Objet de la demande :

la poursuite de l'exploitation d'un parking couvert pour 41 véhicules à moteur ainsi qu'une installation de combustion avec une puissance nominale absorbée de 160 kW.

**Il s'agit d'une demande de renouvellement de permis d'environnement de classe 2.**

**P.R.A.S. :** zones d'habitation, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement.

**Motif principal de l'enquête :**

- Installation(s) de classe 2 : article 50 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.
- Installation(s) de classe 2 : article 16 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.

L'enquête publique se déroule **du 28/05/2021 au 11/06/2021.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'Administration communale : **Service S.H.E. du lundi au vendredi - le matin entre 8 h 30 et 12 h 30, ainsi que le mardi de 16 h à 20 h (sur rendez-vous à partir de 18 h – 02/536.03.13).**

Les observations et réclamations au sujet de ce dossier peuvent être adressées :

- par courriel (jmbaeten@stgilles.irisnet.be) ou par courrier au Collège des Bourgmestres et Echevins à l'adresse suivante : place Maurice Van Meenen, 39 à 1060 Bruxelles **au plus tard le 11/06/2021.**
- au besoin, oralement, pendant l'enquête publique auprès de l'agent désigné à cet effet à l'Administration communale, aux heures de consultation du dossier.

**L'enquête, annoncée ci-dessus, résulte d'une obligation légale et n'implique pas nécessairement l'adhésion du Collège des Bourgmestres et Echevins sur le projet présenté.**

Fait à Saint-Gilles, le 19/05/2021.

Par le Collège :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

(s) Laurent Pampfer.

(s) Charles Picqué.